

ORDONNANCES ÉDICTÉES PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

AVIS PUBLIC est par la présente, donné que lors de la séance ordinaire tenue 2 juillet 2013, le conseil de l'arrondissement de Verdun a édicté les ordonnances suivantes :

NOM DE L'ÉVÉNEMENT	LIEU	JOUR	DATE	HEURE
Lancement de la 2e saison de la Coopérative jeunesse de services de Verdun du Carrefour jeunesse emploi	parc Grenier	mardi	9 juillet 2013	13 h à 20 h
Soirée salsa organisée par la Société de développement commercial Wellington	rue Wellington, entre les rues Galt et de l'Église	vendredi	19 juillet 2013	17 h 30 à 22 h
Tournée de balle-mole de la Fondation des Légendes au profit de la Fondation Alex Kovalev	Stade Ronald-Piché et Chalet du parc Arthur- Therrien	jeudi	15 août 2013	17 h à 22 h
Épluchette de blé d'Inde	La Station, maison intergénérationnelle	vendredi	16 août 2013	10 h à 18 h
Festival de Marionnettes Plein la rue organisé par la Société de développement commercial Wellington	rue Wellington, entre les rues Galt et de l'Église, ainsi que la ruelle entre la rue Willibrord et la 1re Avenue du côte est de la rue Wellington	du vendredi 23 août 2013 à 22 h au dimanche 25 août 2013 à minuit		
Inauguration du nouvel immeuble de L'Ancre des jeunes (3565, boul. LaSalle)	parc Grenier et les espaces de stationnement adjacents au parc	samedi	24 août 2013	13 h à 17 h
Festival Quartiers Danses : - Dance Theater Chang (Corée du Sud) - Tentacle Tribe (Montréal) - La Intrusa Danza (Espagne)	rue Wellington, entre les rues Galt et de l'Église	samedi	14 septembre 2013	11 h à 20 h
La Montréalaise	rues du quartier de L'Île-des-Sœurs	ANNULÉ		
Festival Quartiers Danses: - Isabel Mohn (Montréal) - Jane Mappin, Daniel Firth (Montréal), Chantal Lamirande et Lin Snelling (Montréal et Calgary) - Atelier parents-enfants	rue Wellington, entre les rues Galt et de l'Église	samedi	21 septembre 2013	11 h à 20 h

Ordonnance relative a la realisation d'une murale

En vertu des règlements suivants :

- Règlement RCA10 210012 sur la propreté, les nuisances et les parcs de l'arrondissement de Verdun;
- Règlement 1516 concernant l'occupation du domaine public;
- Règlement RCA10 210005 régissant les ventes-débarras;
- Règlement interdisant les graffitis et exigeant que toute propriété soit gardée exempte de graffiti (RCA13 210003), art. 13.

Ces ordonnances entrent en vigueur le jour de la publication du présent avis conformément à la loi. Donné à Montréal, arrondissement de Verdun ce 10 juillet 2013

Caroline Fisette, OMA

Directrice du bureau d'arrondissement et

Secrétaire d'arrondissement